

# Un ensemble hétéroclite: les adverbes de degré en français

David Gaatone

Université de Tel-Aviv

## 1 La notion de degré

La notion de degré, ou de mesure, revêt, à la manière des notions d'espace et de temps, une importance considérable pour le lexique du français, et sans doute d'autres langues, sinon de toutes. Elle figure, comme trait unique, ou comme l'un des traits, du sens de nombreux affixes, tels que *mini-*, *maxi-*, *multi-*, *pluri-*, *-et/-ette*, *-issime*, *etc.*, de mots, appartenant à diverses parties du discours, tels que *quelques*, *plusieurs*, *deux*, *trois*, *grand*, *petit*, *abonder (en)*, *manquer (de)*, *grand-chose*, *grand-monde*, *beaucoup*, *très*, *etc.*, de syntagmes, tels que *un tas de*, *une foule de*, *un brin de*, *etc.*, et de collocations ou expressions figées, telles que *un froid de canard*, *une santé de fer*, *jolie à croquer*, *laid comme un pou*, *etc.*, et caractérise un certain nombre de structures syntaxiques particulières, telles que, par exemple, *nous sommes beaucoup à penser...* (Gaatone 2007b). On se limitera ici à quelques observations sur un sous-ensemble restreint, mais néanmoins significatif, de ce vaste lexique, la classe des adverbes de degré.

## 2 Les adverbes de degré: quantifieurs et intensifieurs

Il existe un consensus assez général parmi linguistes et grammairiens sur l'existence d'une telle classe, bien que les éléments en soient le plus souvent répartis en deux ensembles distincts, celui des quantifieurs (dits aussi "quantitatifs"), tels que *beaucoup*, et celui des intensifieurs (dits aussi "intensifs"), tels que *très*. Ces deux termes visent généralement des adverbes, situant, dans l'une au moins de leurs acceptions, un objet concret ou abstrait sur une échelle dimensionnelle. Une telle définition sous-entend comparaison (Sapir 1958: 22, Bolinger 1972: 170) avec une norme implicite, individuelle ou sociale: *gagner beaucoup* n'a probablement pas la même signification dans un pays occidental et un pays du tiers monde. Elle permet, semble-t-il, d'englober quantifieurs et intensifieurs dans une même grande classe. Plusieurs facteurs paraissent conforter cette optique, qui ramène, en fin de compte, la différence entre quantité et intensité, à un effet de sens induit par la nature des objets extra-linguistiques mesurés, telle que, par exemple, entité pour celle-là et propriété pour celle-ci. Ainsi, l'ancien et le moyen français utilisaient *moult* à la fois comme quantifieur, modifiant donc des substantifs (*moult de vin*, *multes terres*), et comme intensifieurs, portant donc sur des adjectifs et des adverbes (*une moult bele conjointure*, *moult leidement*). De même, *beaucoup*, qui a concurrencé et finalement éliminé *moult* (Baldinger 1982: 57, Marchello-Nizia 1979: 239, 2006: 138), a pu, pendant longtemps, modifier un adjectif, ce qu'il continue d'ailleurs à faire dans certaines variétés régionales, et fonctionnait donc aussi comme intensifieur. On constate en outre que, en français moderne, cet adverbe commute, dans certains contextes, entre autres, celui d'une forme verbale composée, avec ce marqueur typique d'intensité qu'est l'adverbe *très*, autre concurrent de *moult*, et aussi de *beaucoup*, sans entraîner de différence de sens:

1. Tout cela m'a (beaucoup/très) (amusé/choqué/surpris)

Ajoutons à cela que la plupart des adverbes de degré sont à la fois quantifieurs et intensifieurs. Enfin, certains contextes, comme on le verra plus loin en détail, imposent une alternance entre deux séries d'adverbes, dont l'une est uniquement vouée à la désignation de l'intensité, et l'autre ne peut jouer ce rôle qu'occasionnellement.

### 3 Inventaire des adverbes de degré

L'inventaire traditionnel des adverbes de degré comporte une quarantaine d'éléments, dont on se contentera de noter ici les plus courants:

2. à peine, assez, aussi, autant, beaucoup, bien, ce que (exclamatif, mais pas seulement, cf. Gaatone 1986), combien (interrogatif et exclamatif), davantage, force (archaïque et littéraire), fort (archaïque et littéraire), moins, (bon) nombre (de), pas mal (en tant que mot unique), (un) peu, plein, plus, quantité (de), que (exclamatif), qu'est-ce que (exclamatif), si, tant, tellement, très, trop

Il faut encore ajouter à cet inventaire une longue liste d'adverbes en *-ment* (Molinier, Levrier 2000: 190, Romero 2001: 72), qui fonctionnent, dans au moins l'un de leurs sens, comme quantifieurs et/ou intensifieurs, tels que *énormément, excessivement, largement, suffisamment, etc.*

### 4 Une classe non homogène

Mais cet inventaire, qu'on retrouve, à quelques différences près, dans la plupart des manuels de grammaire française et des études sur les adverbes de degré, risque d'induire en erreur. L'homogénéité que semble lui conférer le trait sémantique de degré, est loin d'être évidente (Haumann 2004: 167). Elle peut même paraître largement illusoire, comme peut paraître illusoire son homogénéité syntaxique. Une analyse un peu serrée y décèle en effet des valeurs sémantiques différentes et des comportements syntaxiques aux allures souvent plutôt capricieuses.

Au plan sémantique, il a déjà été constaté par divers chercheurs (Nøjgaard 1995: 166, Haumann 2004: 177) que tous les éléments de l'inventaire ne sont pas au même titre d'authentiques marqueurs de degré. Seuls, en effet, des adverbes tels que, par exemple, *beaucoup, pas mal, peu*, réfèrent à une dimension donnée, que l'on peut définir, respectivement, comme élevée, moyenne, faible:

3. Dor a (beaucoup/pas mal/peu) d'amis

Ce n'est plus le cas de *aussi, moins, plus*, qui informent sur un rapport d'égalité ou d'inégalité entre des objets, plutôt que sur leur dimension, et exigent donc un second terme de comparaison, éventuellement effacé en contexte de substitution:

4. Dor est (aussi/moins/plus) âgé (que Lou)

De même, le mot *assez* (Vogeleer 2006: 59), dans son sens principal de "suffisamment", et *trop*, marquent la conformité ou non-conformité de dimension entre un référent et un étalon implicite ou explicite, mais ne disent strictement rien sur cette dimension elle-même:

5. Lou est (assez/trop) âgée (pour comprendre cela)

On sait que *assez* a encore un autre sens, de mesure celui-là, où il renvoie au degré moyen (*C'est assez intéressant*). Enfin, un mot comme *si*, au sens de "à un tel point" (Muller 1996: 142, 144), véhicule, sur le mode emphatique (Nøjgaard 1995: 166), l'opinion du locuteur sur une dimension élevée, plutôt qu'il ne signale cette dimension, et peut être associée à une conséquence:

6. C'est si beau (qu'on en reste bouche bée)

On voit dès lors que les adverbes de degré doivent se répartir en quatre ensembles sémantiques distincts (Gaatone à paraître b), selon qu'ils renvoient à:

A. une mesure de degré: *beaucoup, bien, combien (interrogatif), fort, pas mal, (un) peu, très*

B. une comparaison de degré: *aussi, autant, davantage, moins, plus*

C. une (non-) conformité de degré: *assez, trop*

D. une emphase de degré: *ce que (exclamatif), combien (exclamatif), que (exclamatif), si, tant, tellement*

On doit s'attendre à ce que cette absence d'homogénéité dans le sémantisme de nos adverbes de degré s'accompagne d'une absence d'homogénéité dans leur comportement syntaxique.

## 5 Le *de* des quantifieurs

S'il est vrai que la plupart des adverbes de degré peuvent aussi bien quantifier qu'intensifier, cela n'est pas valable de tous. En fait, il faut distinguer, de ce point de vue, trois sous-ensembles:

- A. Ceux qui ne peuvent être que quantifieurs, essentiellement (*bon*) *nombre* (*de*), *quantité* (*de*) (et *force*)
- B. Ceux qui ne peuvent être qu'intensifieurs, à savoir *aussi*, *si*, *très*, (et *fort*)
- C. Ceux qui peuvent être tant intensifieurs que quantifieurs, c'est-à-dire, tous les autres

Les quantifieurs se caractérisent tous, à l'exception cependant de *bien* et *force*, par leur association obligatoire avec la préposition *de*, devant le substantif quantifié (cf. aussi Léard 1985: 130 pour le franco-québécois):

- 7. Nous avons (beaucoup/assez/peu/etc.) de moyens

Rappelons que, derrière *bien* quantifieur, figure, malgré les apparences, un déterminant indéfini pluriel ou partitif (Gaatone 1990: 215), dont la forme varie en fonction du substantif quantifié, et non la préposition *de* des autres quantifieurs, qui, elle, ne varie pas:

- 8. Nous avons bien (\*d'/\*un/des ennuis/du plaisir)

Quant au quantifieur *force*, il se lie directement au substantif, sans *de* et sans déterminant.

Ce trait, si spécifique au français parmi les langues romanes, transforme les quantifieurs, dans ce contexte, en véritables déterminants du substantif, excluant tout autre déterminant. Les membres de la série A se distinguent aussi de ceux de la série C par leur distribution, strictement limitée à la quantification d'un substantif nombrable pluriel. L'absence d'un déterminant devant (*bon*) *nombre* et *quantité* permet à ces mots de figurer parmi les marqueurs du degré élevé, *nombre* et *quantité* comme substantifs ordinaires étant neutres à cet égard, et de fonctionner eux-mêmes comme déterminants (Gross 1977: 167), comme les autres quantifieurs. En revanche, leur distribution restreinte, par comparaison avec les membres de la série C, rend douteux leur statut d'adverbes. Notons encore que le *de* des quantifieurs apparaît aussi avec des adverbes de degré en *-ment*:

- 9. Il a médiocrement d'esprit (Grevisse, Goosse 1993: 928)

## 6 Adverbes de degré en distribution complémentaire

Les membres de la série B, et plus précisément, le trio *aussi*, *si*, *très*, que l'on dénommera désormais "série *très*", entretiennent avec le trio *autant*, *tant*, *beaucoup* de la série C, désormais "série *beaucoup*", une relation très particulière. Ils fonctionnent en fait, bien que totalement différents par leur forme, comme des paires de synonymes, alternant les uns avec les autres, soit dans des contextes identiques, donc comme variantes facultatives, soit, plus souvent, dans des contextes formellement différents, donc comme variantes combinatoires. Autrement dit, les éléments des paires *aussi/autant*, *si/tant*, *très/beaucoup* sont, du moins partiellement, en distribution complémentaire. Ce phénomène a déjà été remarqué depuis longtemps (entre autres, Moignet 1974: 147, Molinier 1977: 61, Gaatone 1981a: 75, Togeby 1984: 183). Les adverbes *autant*, *beaucoup*, *tant*, appartenant à la série C, et donc intensifieurs autant que quantifieurs, ne sont pas autorisés dans tous les contextes formels où le sont les intensifieurs *aussi*, *si*, *très*. La nature de cette distribution semble jouir d'un consensus assez général. En gros, elle est décrite en termes de parties du discours: la série *beaucoup* modifie les substantifs et les verbes, la série *très* porte sur les adjectifs et les adverbes. Dans la mesure où existe une certaine correspondance entre classes sémantiques et classes syntaxiques, on dira aussi que la série *beaucoup* porte sur le degré des

entités et des procès, c'est-à-dire, sur leur quantité, et la série *très*, sur celui des propriétés et des circonstances, c'est-à-dire, sur leur intensité. Les exemples suivants illustrent cette distribution:

- 10a. Dor est (très/\*beaucoup)gai.  
 10b. Dor est (aussi/\*autant) gai que Lou  
 10c. Dor est (si/\*tant) gai
- 11a. Lou danse (très/\*beaucoup) bien  
 11b. Lou danse (aussi/\*autant) bien que Dor  
 11c. Lou danse (si/\*tant) bien
- 12a. Dor a (beaucoup/ \*très) de travail  
 12b. Dor a (autant/\*aussi) de travail que Lou  
 12c. Dor a (tant/\*si) de travail
- 13a. Lou danse (beaucoup/\*très)  
 13b. Lou danse (autant/\*aussi) que Dor  
 13c. Lou danse (tant/\*si)

En apparence, on a donc affaire à une distribution clairement tranchée: la série *beaucoup* est compatible avec des mots désignant des référents quantifiables, essentiellement des substantifs et des verbes, alors que la série *très* se combine avec des mots renvoyant à des réalités intensifiables, essentiellement des adjectifs et des adverbes. Mais la réalité linguistique paraît plus complexe que ne le laisse entendre cette distribution, en apparence, si simple, si harmonieuse et si raisonnable.

## 7 Sens et syntaxe

On a déjà vu que, dans certains cas, les deux séries peuvent commuter librement, sans changement de sens, autrement dit, que la série *beaucoup* peut fonctionner comme intensifieur parallèlement à la série *très*. S'il est vrai que la phrase 14a, conformément à la règle, est agrammaticale, la phrase 14b, en revanche, qui n'en diffère que par la forme composée du verbe, admet les deux séries, même s'il peut y avoir quelquefois une préférence pour l'une ou l'autre:

- 14a. La conduite de Dor me choque (beaucoup/\*très)  
 14b. La conduite de Dor m'a (beaucoup/très) choqué

Un tel phénomène ne peut s'expliquer en termes de sens. Si *beaucoup* est possible, en tant qu'intensifieur, avec un verbe tel que *choquer*, verbe de sentiment, et *très* ne l'est pas, lorsque la forme verbale est simple, c'est que *très*, clitique, a besoin d'un support sur lequel s'appuyer, en l'occurrence, un participe passé. Un synonyme de *beaucoup* et *très*, tel que *bien*, avec, il est vrai, une connotation supplémentaire, n'est pas soumis aux mêmes contraintes, pas plus d'ailleurs que *fort*:

- 15a. C'est bien clair  
 15b. On le reçoit bien gentiment  
 15c. Dor a bien changé  
 15d. Il a bien des ennuis

Il en est de même de *tellement*, synonyme de *si* et *tant*, mais sans les contraintes qui pèsent sur ces mots (Nøjgaard 1995: 110):

- 16a. Il est tellement gai  
 16b. Il court tellement vite  
 16c. Il boit tellement  
 16d. Il a tellement d'ennuis

En bref, le sémantisme des adverbes de degré ne permet pas à lui seul de prévoir leur comportement syntaxique.

## 8 L'insuffisance du critère des parties du discours

D'autre part, il s'avère que le critère des parties du discours ne permet pas de rendre compte de nombreux cas d'emploi des adverbes de degré. Ainsi, dans la phrase 17b, il s'agit toujours d'une intensification, et l'intensifieur doit porter sur un un pronom, lequel remplace un adjectif, dans un contexte de substitution:

17a. Lou est (\*beaucoup/très - \*autant/aussi - \*tant/si) gaie

17b. Dor l'est (beaucoup/\*très – autant/\*aussi – tant/\*si) lui aussi

À nouveau, *très*, *aussi* et *si*, clitiques, n'ont pas de support dans 17b, et sont donc remplacés par *beaucoup*, *autant* et *tant*, qui fonctionnent, dans ce contexte, comme intensifieurs. Notons cependant que *très* peut apparaître sans support dans une réponse:

17c. Est-ce que Lou est intelligente? - Très

Les exemples suivants illustrent un phénomène de la même espèce:

18a. Dor est (si/\*tant) fort qu'il fait peur

18b. Dor fait peur (\*si/tant) il est fort

19a. Lou travaille (si/\*tant) vite qu'elle en dépérit

19b. Lou dépérit (\*si/tant) elle travaille vite

Dans 18a et 19a, l'intensifieur est *si*, comme prévu, devant un adjectif et un adverbe. Dans 18b et 19b, l'antéposition de l'intensifieur, qui est alors séparé du mot intensifié, dans une construction avec mise en relief, entraîne l'emploi de *tant*, non clitique comme *si*, bien que l'intensification porte toujours sur les mêmes termes.

Qui plus est, on sait que les neuf ou dix parties du discours traditionnellement traitées dans les grammaires d'usage pèchent non seulement par le peu de rigueur et de clarté de leurs définitions, mais aussi par leur incapacité à recouvrir le fonctionnement de tous les mots et autres unités lexicales. Cela s'observe également dans le comportement, souvent malaisé à systématiser, de nos adverbes de degré. On en verra ici quelques cas typiques.

## 9 Les comparatifs synthétiques

Prenons, par exemple, le cas de *meilleur*. Ce mot est généralement classé comme adjectif, ce que paraît justifier son fonctionnement comme épithète ou attribut d'un substantif (*un avenir meilleur*, *le passé est meilleur que le présent*). Cependant, les intensifieurs d'adjectifs *très* et *si* ne sont pas admis avec ce mot, *beaucoup* paraît douteux, sauf sous la forme *de beaucoup*, *tant* est également rejeté. Seuls *bien* et *tellement* sont vraiment à leur place dans ce contexte:

20. Un avenir (\*très/\*si/\*tant/?beaucoup/bien/tellement) meilleur

Le problème reste entier si l'on préfère voir dans *meilleur* un adverbe, puisque, après tout, il équivaut à *\*plus bon*. Les adverbes appellent, en effet, selon la distribution classique, les mêmes intensifieurs que les adjectifs. Notons qu'une explication sémantique n'est ici d'aucune utilité. En effet, des mots tels que *antérieur*, *postérieur*, *inférieur*, *supérieur*, bien que comparatifs, comme *meilleur*, à la fois par leur sens et par leur forme, se comportent comme de véritables adjectifs du point de vue de leurs intensifieurs:

21. Une étude (très/si/\*tant/?beaucoup/bien/tellement) (supérieure/etc.)

Ce statut d'adjectif est par ailleurs confirmé par la nature de l'introducteur du second terme de comparaison:

22. Cette étude est (meilleure que/\*à) (supérieure \*que/à) la précédente

En fait, *meilleur* est une forme synthétique, un amalgame, et ne relève d'aucune partie du discours connue.

## 10 Le participe passé: verbe ou adjectif ?

Un autre cas typique est celui du participe passé (PP), forme assez généralement assimilée à un adjectif. Il est vrai sans doute que le PP a certaines affinités avec l'adjectif, entre autres, sa capacité à fonctionner comme épithète et attribut, ainsi que son accord en genre et nombre avec son support (*des portes ouvertes, les portes ont été ouvertes*). Mais il n'en diffère pas moins par d'autres propriétés, entre autres, sa compatibilité avec certaines constructions impersonnelles, dont l'adjectif est exclu:

- 23a. Un compromis sera (possible/élaboré)  
 23b. Il sera (\*possible/élaboré) un compromis

De même, il est compatible avec un complément d'agent, lequel est rejeté par l'adjectif:

- 24a. Une œuvre (achevée/inachevée)  
 24b. Une œuvre (non achevée/\*inachevée) par l'auteur

*Inachevé*, en effet, est un adjectif et non un PP, contrairement à *achevé*, puisqu'il n'existe pas de verbe *inachever*, dont il serait dérivable. Enfin, le PP accepte, du fait de sa source verbale, certains adverbes que l'adjectif n'accepte pas (Rivière 1990: 132-137):

25. Un plat mieux (préparé/\*appétissant)

D'aucuns préfèrent voir dans le PP une véritable forme verbale, qu'ils font d'ailleurs figurer en tant que telle dans les tableaux de conjugaison. Tout au plus ajoute-t-on qu'il s'agit d'une forme verbale non finie, ou impersonnelle, à valeur adjectivale. Une telle formulation peut paraître problématique, dans la mesure où, précisément, une forme verbale ne peut être rigoureusement définie que comme forme véhiculant, simultanément, une personne, un nombre, un temps et une modalité. Certes, il est clair que le PP, de même que le participe présent et l'infinitif, autres formes non finies, sont formés sur une base verbale, mais cela n'implique aucunement qu'ils soient eux-mêmes des formes verbales, ce qu'ils ne sont pas non plus du point de vue de leur syntaxe. Le fait que l'infinitif, le participe présent et le PP, s'il est associé à un auxiliaire, conservent la transitivité du verbe, ne prouve pas qu'il s'agit de formes verbales à part entière: la transitivité est une propriété de la *base verbale*, et non de la forme verbale. On peut donc penser que le PP, ainsi d'ailleurs que les autres formes non finies, mériterait de constituer une partie de discours séparée. Ce statut particulier a des répercussions sur son comportement avec les adverbes de degré. Mais il faut distinguer ici deux cas. Le PP sans verbe, ou avec *être*, surtout, mais pas seulement, dans des phrases passives résultatives, accepte tant la série *beaucoup* que la série *très*, avec, éventuellement, une préférence pour l'une ou pour l'autre:

26. Ce domaine a été (beaucoup/autant/tant - très/aussi/si) étudié par les chercheurs...  
 27. Cette intervention était (beaucoup/autant/tant - très/aussi/si) attendue par la population...

Il est clair en tout cas que l'on n'a pas affaire ici à une distribution tranchée, comme dans le cas des adjectifs. On peut attribuer cette oscillation entre les séries à la nature ambivalente du PP, proche à la fois de l'adjectif et du verbe, mais assimilable ni à l'un ni à l'autre. On pourrait aussi avancer que, dans ces contextes, le PP désigne, comme l'adjectif, un état, une propriété, et, en conséquence, admet aisément la même série d'adverbes de degré. Il faut cependant constater que, même associé à l'auxiliaire *avoir*, les PP de certains verbes, en particulier de verbes de sentiment, sont aussi, bien que moins souvent, compatibles avec les mêmes adverbes:

28. La conduite de Lou m'a (beaucoup/autant/tant - très/aussi/si) (agacé/choqué/étonné/ surpris/ impressionné/etc.)

On rencontre aussi cette syntaxe avec d'autres types de verbes, par exemple, des verbes d'action, mais bien plus rarement:

29. On a (beaucoup/autant/tant - très/aussi/si) (applaudi/blâmé/critiqué) cette attitude

## 11 Les locutions verbales

Un troisième cas typique est celui des séquences traditionnellement appelées "locutions verbales" (LV) (Gaatone 1981, Curat 1982). On se limitera ici à celles formées d'un verbe et d'un substantif sans déterminant. Le comportement des adverbes de degré avec les LV gradables de ce type continue à défier jusqu'ici toute tentative de systématisation (Gaatone 2007a). Faut-il voir dans la LV un "bloc" syntaxique, une sorte de verbe composé, et l'assigner en conséquence à la classe des verbes? Ou faut-il plutôt admettre que, en dépit d'une forte cohésion entre ses composants, la LV reste analysable en un verbe et un substantif et, dans l'affirmative, l'adverbe de degré porte-t-il sur la LV tout entière, ou sur le seul verbe, ou sur le seul substantif? Quelle que soit la réponse, on devrait s'attendre, toujours selon la distribution classique, à la série *beaucoup*. Or, c'est souvent la série *très* qui est préférée, ou est aussi acceptable que l'autre, ou même la seule possible, comme on peut le voir dans les exemples suivants:

30. Lou a (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (faim/mal/peur/soif/sommeil/etc.)...  
31. Dor a (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) (besoin/confiance/envie/hâte/pitié/plaisir/soin/etc.)...

Là encore, on pourrait se rabattre, pour rendre compte de cette syntaxe, sur le sémantisme d'état, de sentiment, de sensation, de ces LV, et alléguer, comme il a été souvent fait, une "adjectivation" du substantif, facilitée par l'absence de déterminant. Il faut cependant noter que ces mêmes substantifs, avec d'autres verbes (dits "verbes supports" par certains), qui donnent à la LV un sens actif, restent compatibles avec la série *très*, et même la préfèrent à la série *beaucoup*:

32. Lou a fait (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (mal/peur/plaisir/etc.) à Dor  
33. Dor prend (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) soin de sa famille  
34. Cette course m'a donné (\*beaucoup/\*autant/\*tant – très/aussi/si) (faim/soif)  
35. Personne n'a fait (?beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) attention à ce discours

Toutes ces données, compte tenu des nombreux points d'interrogation que peuvent susciter certains de ces exemples, montrent que la syntaxe des adverbes de degré avec les LV est plutôt réfractaire à une systématisation trop tranchée.

## 12 Compatibilités entre adverbes de degré

Les choses se compliquent encore lorsqu'on se penche sur les combinaisons possibles des adverbes de degré entre eux (Gaatone à paraître a). Certains adverbes de degré, qui ne renvoient pas à une limite supérieure ou inférieure, sont en effet eux-mêmes sémantiquement gradables, plus exactement, intensifiables. C'est le cas, par exemple, de *beaucoup*, *bien*, *très*, pour le degré élevé, de *peu*, *un peu*, pour le degré faible, des comparatifs *davantage*, *moins*, *plus*, et de *trop*. En revanche, *assez*, marqueur de conformité, *aussi*, *autant*, marqueurs d'égalité, ainsi que tous les marqueurs d'emphase, ne sont pas gradables. Il est cependant curieux de constater que la gradabilité sémantique ne s'accompagne pas toujours de gradabilité syntaxique, c'est-à-dire, d'une compatibilité avec des intensifieurs. Il suffit de comparer, de ce point de vue, le comportement de ces deux antonymes que sont *beaucoup* et *peu* (Rivara 1990: 68), le premier renvoyant au degré élevé, avec orientation positive, le second désignant le degré faible, avec orientation négative (Martin 1969, Ducrot 1972, Wimmer 1974). *Beaucoup*, en effet, n'admet aucun intensifieur, pas plus d'ailleurs que *très* et *bien*, alors que, par exemple, l'adjectif *nombreux*, marquant lui aussi le degré élevé, peut être modifié par *très*:

36. Dor a (\*très beaucoup d'/de très nombreux) amis

On notera en outre que les correspondants de *beaucoup* en ancien et/ou moyen français, où l'on peut trouver des combinaisons telles que *moult tres* (Nyrop 1930: 12, Jensen 1990: 41), *tres moult* (Marchello-Nizia 2006: 170), et même *tres beaucoup* (Martin et Wilmet 1980: 105), ainsi que dans d'autres langues romanes, et aussi dans certaines autres langues, ne connaissent pas cette contrainte, et se combinent sans difficulté avec les correspondants de *très*. Tout cela rend difficile une justification de ces incompatibilités en termes sémantiques, comme le voudraient, par exemple, Damourette et Pichon (1911-1940: 661) et (Bacha 2000: 287).

En revanche, *peu* accepte toute une série d'intensifieurs (Nøjgaard 1995: 110, Molinier 2000: 191), tels que *assez*, *aussi*, *bien*, *combien* (exclamatif), *que* (exclamatif), *si*, *tellement*, *très*, *trop*. Il rejette cependant *beaucoup*, ce qu'on peut certes essayer d'expliquer par leur orientation inverse. Mais la possibilité de *très* et *bien* rend cette explication sémantique peu convaincante. Il faut sans doute reconnaître que *beaucoup* occupe une place à part dans l'ensemble des marqueurs de degré, et que sa combinatoire est, dans une grande mesure, lacunaire, idiosyncrasique (Damourette et Pichon 1911-1940: 657, Le Bidois 1968: 602):

37. Lou a (assez /aussi/bien /si/tellement /très/trop/\*beaucoup) peu d'amis  
38. Combien peu d'amis a Lou!  
39. Que Lou a peu d'amis!

Quant à *un peu*, renvoyant, comme *peu* à la quantité faible, mais orienté positivement, il n'admet aucune modification, sauf interne, dans les expressions figées *un petit peu*, *un tout petit peu*.

Enfin, on remarquera que les adverbes *moins*, *plus* et *trop* prennent comme intensifieur *beaucoup*, et aussi *bien*, mais rejettent *très*, pourtant fiché comme intensifieur d'adverbe dans la distribution classique des adverbes degré selon les parties du discours:

- 40a. Dor est (beaucoup/bien/\*très) (plus/moins) gai que Lou. 40b. Dor est (beaucoup/bien/\*très) trop gai

### 13 Conclusion

On pourrait encore multiplier à l'infini les exemples de comportements capricieux de cette espèce des adverbes de degré. Mais ces quelques remarques devraient suffire à conforter l'idée que le linguiste ne peut se contenter de décrire de vastes classes de mots au moyen de quelques propriétés. Il lui incombe, s'il veut être fidèle à la réalité linguistique, de vérifier le comportement sémantique et syntaxique de chaque élément à l'intérieur de l'ensemble examiné, approche qui nous ramène irrésistiblement à l'idée du lexique-grammaire (Gross 1983: 88). Cela est d'autant plus vrai dans le cas de la description des adverbes de degré, dont il s'avère qu'ils forment en réalité un ensemble largement hétéroclite, tant au plan sémantique qu'au plan syntaxique, et que l'appartenance à cet ensemble, basée sur le seul trait sémantique de degré, ne permet pas de prévoir les propriétés syntaxiques.

### Références bibliographiques

- Bacha, J. (2000). *L'exclamation*. Paris: L'Harmattan.  
Baldinger, K. (1982). Le remplacement de "moult" par "beaucoup". In P. Wunderli (éd.). *Du mot au texte. Actes du IIIème Colloque International sur le Moyen Français*. Tübingen: Gunter Naar, 57-84.  
Bolinger, D. (1972). *Degree Words*. The Hague: Mouton.  
Curat, H. (1982). *La locution verbale en français moderne*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.  
Damourette, J., Pichon, E. (1911-1940). *Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. T. VI, Paris: d'Artrey.  
Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.  
Gatone, D. (1981a). Observations sur l'opposition *très* – *beaucoup*. *Revue de Linguistique Romane*. 45, 74-95.  
Gatone, D. (1981b). Les "locutions verbales": pour quoi faire? *Revue Romane*. XVI-4, 49-73.  
Gatone, D. (1986). Un quantifieur négligé en français. *Folia Linguistica*. XX/3, 413-430.  
Gatone, D. (1990). Éléments pour une description de *bien* quantifieur. *Revue de Linguistique Romane*. 54, 211-230.



- Gaatone, D. (2007a). Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales: quelques réflexions. *Travaux de Linguistique*. 55, 93-105.
- Gaatone, D. (2007b). Nous sommes nombreux à participer à ces Mélanges: à propos d'une construction à quantifieur. In P. Larrivée (éd.) *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique française offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et ses amis*. Louvain-Paris: Éditions Peeters, 91-106.
- Gaatone, D. (à paraître a). Un peu sur *beaucoup* (et ses synonymes) et *peu*.
- Gaatone, D. (à paraître b). Les adverbes de degré en français: interface sémantique/syntaxe.
- Grévisse, M., Goosse, A. (1993). *Le bon usage. Grammaire française*. 13<sup>ème</sup> éd. Paris, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Paris: Larousse.
- Gross, M. (1983). Syntaxe et localisation de l'information. In A. Lichnerowicz et al. (éds.). *Information et communication*. Paris: Maloine s. a. éditeur, 85-109.
- Haumann, D. (2004). Degree Phrases versus Quantifier Phrases in prenominal and preverbal positions. In J. R. Austin et al. (eds.). *Adverbials. The interplay between meaning, context, and syntactic structure*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 167-203.
- Jensen, F. (1990). *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*. Tübingen: Max Niemeyer.
- Léard, J.-M. (1985). Syntaxe et sémantique de quelques quantifieurs en franco-québécois. *Revue Canadienne de Linguistique*. 30-2, 125-157.
- Le Bidois G. et R. (1968). *Syntaxe du français moderne*. T. 2, Paris: Éditions Auguste Picard.
- Marchello-Nizia, C. (1979). *Histoire de la langue française aux XIV ET XV siècles*. Paris: Bordas.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles: De Boeck.
- Martin, R. (1969). Analyse sémantique du mot *peu*. *Langue Française*. 4, 75-87.
- Martin, R. Wilmot, M. (1980). *Manuel du français du moyen âge: 2. Syntaxe du moyen français*. Bordeaux: Sobodi.
- Moignet, G. (1974). *Études de psycho-systématique française*. Paris: Klincksieck.
- Molinier, C. (1977). L'adverbe de quantité. Propriétés grammaticales d'une sous-classe d'adverbes du français. *Grammatica*. V. T. XIII-7. Annales de l'Université de Toulouse-Le-Mirail, 53-71.
- Molinier, C., Levrier, F. (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève-Paris, Droz.
- Muller, C. (1996). *La subordination en français. Le schème corrélatif*. Paris: Armand Colin.
- Nyrop, Kr. (1930). *Grammaire Historique de la Langue Française*. T. VI. Copenhague: Gyldendalske Boghandel.
- Nøjgaard, M. (1995). *Les adverbes français: Essai de description fonctionnelle*. V. III. Copenhague: Munksgaard.
- Rivara, R. (1990). *Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris: Minuit.
- Romero, C. (2001). *L'intensité en français contemporain: analyse sémantique et pragmatique*. Thèse de Doctorat. Université de Paris 8.
- Sapir, E. (1958). Grading: a Study in Semantics. The Psychology of Grading. In D. G. Mandelbaum (ed.). *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 122-149.
- Togeby, K. (1984). *Grammaire française. V. IV. Les mots invariables*. Copenhague: Akademisk Forlag.

- Vogeleer, S. (2006). Les quantificateurs prédicatifs. In F. Corblin et al. (dir.). *Indéfins et prédication*. Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 51-66.
- Wimmer, C. (1974). Présupposé et théorie guillaumienne à propos de *peu* et de *un peu*. *Travaux de Linguistique et de Littérature*. XII-1, 249-279.